

Le service état civil réorganise ses horaires d'ouverture au public

Au cours du deuxième semestre 2022, le service CNI / Passeports a constaté un afflux de demandes de titres sécurisés de l'ordre de plus de 35 %.

Afin de faciliter le retrait des titres d'identité, le service CNI / passeports ouvre un créneau supplémentaire le samedi matin.

Ainsi les usagers peuvent récupérer leur CNI / passeport :

- du lundi au jeudi de 9h à 11h et de 14h à 16h45, sans rendez-vous,
- le vendredi de 9h à 11h et de 13h30 à 16h, sans rendez-vous,
- le samedi matin entre 9h et 11h30, du 14 janvier au 25 février 2023, sans rendez-vous.

Du 14 janvier au 25 février 2023, l'ouverture de la mairie le samedi matin sera donc exclusivement consacrée à la remise des titres d'identité.

Pour la constitution des titres, l'organisation reste inchangée.

Par ailleurs, cet afflux de demandes a mobilisé le personnel du service état civil de façon accrue.

En conséquence, afin d'optimiser la gestion des dossiers, l'état civil est fermé au public tous les après-midis. Ce temps est réservé à la gestion administrative de l'état civil (demandes d'actes, courriers, mails...) et permet aux agents de traiter les demandes des administrés avec le plus grand soin.

En cas d'urgence, les usagers sont invités à saisir le service par mail à l'adresse suivante : etat.civil@ville-amboise.fr